

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### L'ACQ-QUÉBEC VEUT FAIRE DÉCOUVRIR LE MODÈLE D'ENTREPRISE COOPÉRATIF

**Québec, le 4 octobre 2018** – L'Association de la construction du Québec (ACQ)-Québec a conclu une entente avec Réseau COOP et la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) afin de faire connaître le modèle coopératif auprès de ses entrepreneurs dans une aire de transferts massifs d'entreprises.

« Même si notre industrie se porte très bien, nous assistons malheureusement depuis quelques années à plusieurs fermetures d'entreprises en raison d'un manque de relève dans l'entourage immédiat de nombreux entrepreneurs. À l'ACQ, nous travaillons au développement global de l'industrie de la construction au Québec, mais surtout au rayonnement de nos membres et cela passe notamment par un soutien en période de transfert de propriété afin de faire perdurer l'entreprise à travers une toute nouvelle génération. Au final, c'est toute la collectivité qui y gagne », mentionne Mme Véronique Mercier, directrice générale à l'ACQ-Québec.

L'ACQ-Québec a conclu un partenariat avec Réseau COOP et la CDRQ afin de s'assurer que son important réseau de membres ait accès à de l'information et des ressources de grande qualité et ainsi être pleinement renseigné sur cette alternative « moins connue, mais pouvant s'avérer tout aussi intéressante que le modèle plus traditionnel qu'est l'incorporation », souligne Mme Mercier.

On rappelle que le modèle coopératif, bien que pouvant se décliner en plusieurs formes selon le domaine d'activités, consisterait notamment, dans le cas d'une entreprise de l'industrie de la construction, en un rachat des parts de l'entreprise par des employés en place.

#### **L'Association de la construction du Québec-Région de Québec**

L'ACQ-Région de Québec est une association régionale faisant partie du réseau de l'ACQ qui représente le plus important regroupement patronal de l'industrie de la construction au Québec ayant notamment pour mission de défendre les intérêts des entrepreneurs lors des négociations de conventions collectives en plus d'offrir une multitude de produits et services par le biais d'un abonnement à adhésion volontaire. L'ACQ-Région de Québec possède également un centre de formation ouvert à tous qui compte parmi les plus reconnus et les plus complets de l'industrie de la construction au Québec.

– 30 –

Source :

Antoine Leclerc, Chargé de projets marketing et événements

Association de la construction du Québec-Région de Québec

Tél : 418 687.4121 [leclerca@acqquebec.org](mailto:leclerca@acqquebec.org)